

DESTINATAIRES :

Éric Scheer
Préfecture (2 exemplaires)
Site internet www.kunheim.fr
DNA
L'ALSACE
Affichage (4 exemplaires)

Nos Réf. : ES/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 9 juillet 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Kegreiss de Kunheim, le 9 juillet 2015, à 20 heures 30, sous la présidence de Eric Scheer, maire, en présence de 15 membres. Absents : Danièle Gault, Claude Hermann, Stéphane Wiss, Hélène Sieber.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2015, **est approuvé** à l'unanimité des conseillers présents.

2. Autorisation d'urbanisme : délégation de l'instruction des dossiers à la CAC

Les communes de moins de 10 000 habitants pouvaient jusqu'à présent disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

La loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové) dispose qu'à compter du 1^{er} juillet 2015, cette gratuité ne sera octroyée qu'aux seules communes de moins de 1 000 habitants faisant partie d'un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant moins de 10 000 habitants.

Ainsi près de 250 communes du Haut-Rhin (sur les 377) n'auront plus accès aux services de l'Etat pour assurer l'instruction de leurs actes.

Au mois de février 2015, plusieurs intercommunalités ont sollicité le Président de la CAC (Communauté d'Agglomération de Colmar) afin que soient étudiées la possibilité et les conditions techniques et financières de l'instruction des autorisations d'urbanisme de l'ensemble des communes de ces territoires par la CAC à compter du 1^{er} juillet 2015.

Une étude a été menée qui fait ressortir les éléments suivants à l'échelle du périmètre d'analyse (60 communes) :

- 1 578 actes d'urbanisme (hors certificats d'urbanisme à la charge des communes directement) à instruire en moyenne par an sur la base des statistiques des 6 dernières années (2008 – 2013)
- nécessité d'embaucher 8 instructeurs d'urbanisme
- estimation du coût moyen annuel de ce service nouveau à la charge des collectivités, du fait du désengagement de l'Etat : 345 000 € / an.

Le conseil municipal **valide** les termes de la convention tripartite entre la CAC, la communauté de communes du pays de Brisach et la commune qui fixera :

- les actes qui feront l'objet d'une instruction par le service instructeur de la CAC (permis de construire, de démolir et d'aménager, ainsi que les déclarations préalables avec création de surface de plancher et/ou de surface taxable et celles portant sur une division de terrain),
- de manière détaillée les missions, dans le cadre de la procédure d'instruction, relevant de la commune, du service instructeur de la CAC et de la communauté de communes,
- les données informatiques concernant les documents d'urbanisme de la commune devant être transmises à la CAC ainsi que les procédures et délais de transmission des mises à jour effectuées,
- les modalités financières de calcul et de versement de la contribution annuelle versée à la CAC par la Communauté de communes pour le compte des communes en contrepartie de la réalisation de l'instruction de ces autorisations d'urbanisme
- la prise d'effet du dispositif au 1^{er} juillet 2015 ainsi que sa durée de 5 ans et demi, soit jusqu'au 31 décembre 2020.

3. **Marché de travaux extension du renforcement électrique : attribution**

Vu le résultat de la consultation passée dans le cadre des MAPA (marchés à procédure adaptée), de la première tranche ferme de l'opération de renforcement, d'extension et d'enfouissement du réseau électrique - secteur Kunheim, le conseil municipal **attribue** le marché à l'entreprise STARTER TP de Feldkirch la mieux disante, qui totalise 91,2 points pour un montant de 205 000 € HT.

4. **Bâtiment AEK : convention avec la communauté de communes du Pays de Brisach relative aux dépenses de fonctionnement et d'investissement**

Le conseil municipal **approuve** les termes de la convention élaborée avec la communauté de communes du Pays de Brisach pour formaliser le rôle de chacune des collectivités dans la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'investissement du bâtiment AEK (accueil enfance Kunheim).

5. **Subventions aux jeunes licenciés : attributions 2015 par association bénéficiaire**

Le conseil municipal **approuve** la répartition de la subvention jeunes licenciés par association bénéficiaire ayant fourni, pour la date du 9 juillet 2015, les justificatifs demandés.

6. **Ecole élémentaire : financement du forfait piscine voté par la Communauté de communes du Pays de Brisach**

Eric Scheer rappelle aux conseillers que, l'intercommunalité, afin de diminuer le déficit du budget de la piscine, a décidé de voter un forfait de 100 € par créneau pour toutes les classes des établissements scolaires du primaire et du secondaire de ses communes membres.

La commune est tenue de mettre à disposition des écoles maternelle et élémentaire les équipements nécessaires à l'activité d'enseignement. Les frais liés à l'enseignement relèvent quant à eux de l'Education Nationale. La communauté de communes n'a toutefois pas détaillé les éléments compris dans ce forfait.

La natation fait partie des enseignements obligatoires en primaire. Les parents ne devraient dès lors pas être sollicités financièrement. L'éducation nationale ne verse, a priori, aucune subvention pour les classes élémentaires.

Après en avoir longuement débattu le conseil municipal, afin de permettre aux enfants concernés de bénéficier de la gratuité des séances scolaires de natation :

- **décide** de prendre en charge les forfaits piscine des écoliers de l'Ecole Jules Verne pour l'année scolaire 2015 – 2016

mais **tient à faire part de son indignation** quant au traitement de ce dossier par la communauté de communes du Pays de Brisach et au désengagement de l'Etat qui, non seulement, diminue les dotations aux collectivités mais, de surcroît, se défausse financièrement des missions qui lui incombent.

7. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

02.06.15	M. Walter	Réunion des utilisateurs de la salle des sports
30.06.15	S. Edel	Conseil d'école maternelle
01.07.15	J.K.Ritzenthaler	Commission espaces verts
01.07.15	B. Bahls	Commission sécurité d'arrondissement SDF
02.07.15	B. Bahls	Commission sécurité et prévention

Structures intercommunales

22.06.15	E. Scheer	Conseil communautaire CCPB
----------	-----------	----------------------------

8. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) le maire informe les conseillers :

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés depuis le 25 juin 2015 :**

N°	Objet	Titulaire	Montant € HT	Montant € TTC
1	Marché Citypark – Lot 1	PERNOT DU BREUIL	43 186,03	51 823,24
2	Marché Citypark – Lot 1 avenant	PERNOT DU BREUIL	-1 934,06	-2 313,14
3	Marché Citypark – Lot 2	HUSSON International	52 549,95	63 059,94
4	Marché Désamiantage Mairie	FERRARI SAS	20 416,00	22 865,92
5	Bon d'achat maisons fleuries	KAIFFER Horticulture	2 147,08	2 576,50
6	Taille des haies	PLUS QUE VERT	1 085,00	1 302,00
7	Aménagement sous-sol SDF/MAIRIE Rampes d'accès	BATISSON	16 666,10	19 999,32

- **Ouvrage « mémoire de vies » - liste des bénéficiaires à titre gratuit** : conformément à la délibération du 17 janvier 2013 le maire a offert un ouvrage gratuit aux personnes ci-après :

	Nom	Fonction/service	nombre
58	Thierry Jehan	Trésorier de Muntzenheim	1

9. Divers

a) Calendrier :

- Inauguration du citystade : **samedi 5 septembre 2015 à 14 h**
- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 17 septembre 2015 à 20 h 30 - salle Kегreiss**

b) Ecole maternelle – ouverture d'une classe bilingue à la rentrée 2015-2016 : Eric Scheer informe les conseillers qu'en raison du nombre des enfants inscrits à l'école maternelle de Kunheim à la rentrée prochaine, les services de l'Education Nationale ont décidé l'ouverture d'une section bilingue. Cette section sera accueillie dans les locaux de l'école élémentaire qui dispose d'une classe libérée depuis la fermeture de la 6^{ème} classe survenue l'an passé. La directrice a sollicité, à titre exceptionnel, des crédits supplémentaires, qui lui ont été accordés, d'environ 500 € pour l'équipement de cette section.

c) Journée nationale d'action contre la baisse des dotations : Eric Scheer informe les conseillers que l'AMF (association des maires de France) a décidé de mobiliser toutes les communes et les intercommunalités pour participer à l'organisation d'une journée d'action le samedi 19 septembre 2015 afin de sensibiliser la population sur les enjeux essentiels qui la concerne et l'associer à la démarche. Afin de faciliter cette action, l'AMF adressera, fin août, aux collectivités des outils de communication à personnaliser.

Fait à Kunheim, le mercredi 15 juillet 2015,
le maire,

Eric Scheer.